

Table des matières

Brève info concernant la punaise marbrée (<i>Halyomorpha halys</i>)	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1
Situation en matière d'autorisations pour la lutte contre la mouche du chou dans les cultures de brassicacées maraîchères en Suisse (état au 03.04.2020)	3

Brève info concernant la punaise marbrée (*Halyomorpha halys*)

Jusqu'à ce mardi, une seule punaise marbrée avait été capturée dans nos pièges installés sur les sites surveillés. Nous en déduisons qu'en ce moment, les populations d'*Halyomorpha halys* quittent leurs quartiers d'hiver en ordre très dispersé plutôt qu'en vols denses. Cependant, dès que les températures moyennes journalières passeront au-dessus de 10-12°C, il faut s'attendre à une intensification des migrations. Nous en suivons le développement.



Photo 1: Punaises marbrées capturées dans un piège à phéromone (été 2018, photo Agroscope).

Bulletin PV Cultures maraîchères

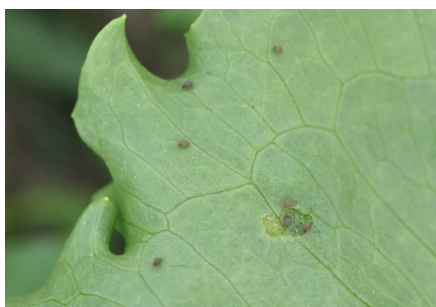


Photo 2: À divers endroits, on signale actuellement une forte présence de collemboles (Sminthuridae), qui laissent de petites traces de nutrition (photo: Agroscope).

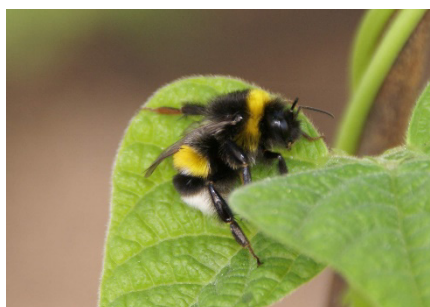


Photo 3: Vérifiez régulièrement l'activité des bourdons dans les serres de tomates (photo: Agroscope). En effet, ils quittent fréquemment les abris, attirés par l'abondance actuelle des floraisons extérieures.



Photo 4: Traces brunes des griffures de bourdons sur les cônes staminaux des fleurs de tomates (photo: Agroscope). Ces marques témoignent d'une bonne pollinisation. En cas de déficience, on peut y suppléer en frappant les fils de palissage (pollinisation „manuelle“).



Photo 5: Il est indispensable de contrôler régulièrement les cultures de légumes fruits sous verre pour y surveiller la présence de pucerons, dont on peut observer une forte prolifération dans certains sites (photo: Agroscope).



Photo 6: Taches foliaires apparaissant souvent au printemps sur des plants de tomate. Elles ont été attribuées à des brûlures, du fait qu'aucun pathogène, comme *Alternaria* sp par exemple, n'y a été détecté. (photo: Agroscope).



Photo 7: Cette feuille de tomate montre des taches foliaires causées par *Alternaria* (*A. solani*), dont les attaques sont surtout fréquentes en plein été. Un diagnostic sûr ne peut toutefois être établi que par un examen au microscope (photo: Agroscope).



Photo 8: Œufs de mouche du chou extraits d'un échantillon de sol d'un site menacé (photo: Agroscope).



Photo 9: La pleine floraison du pommier (ici le cultivar Roter Sauergrauch) coïncide à peu près avec le début du vol de la mouche de la carotte (photo: Agroscope).



Photo 10 : Les larves de thrips vivent cachées entre les gaines foliaires des oignons (photo: Agroscope).



Photo 11 : Tache foliaire jaunâtre aux contours flous, à la face supérieure d'une feuille de pois. À la face inférieure de la feuille, sous cette tache, on trouvera le feutrage velouté grisâtre des sporanges du mildiou (photo : Agroscope).

Situation actuelle concernant les mouches du chou et de la carotte

Mouche du chou (*Delia radicum*): Mardi, dans un échantillon de sol d'une culture de colraves sous tunnel dans la région de Baden (AG), nous avons trouvé les premiers œufs de mouche du chou. Dans les régions précoces de Suisse alémanique, il faut s'attendre dès maintenant à une augmentation de l'activité de ponte de la mouche du chou. Dans les régions plus tardives, p.ex. à proximité du lac de Constance ou en Suisse centrale, le modèle prédictif SWAT (www.jki.bund.de) suggère que la même situation se présentera dans une semaine environ.

Dans les régions menacées, il convient de protéger les plantons de brassicacées avant leur mise en place par un traitement à base de spinosade (Audienz, BIOHOP AudiENZ ou Perfitto). Les cultures sensibles sont considérées comme étant protégées des attaques aussi longtemps qu'elles sont recouvertes de voiles thermiques ou de filets de protection (bien entendu exempts de déchirures!). Des informations actualisées sur la situation concernant les produits phytosanitaires autorisés pour la lutte contre la mouche du chou sont résumées dans le tableau de la page 3 du présent bulletin.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*): Le vol de la mouche de la carotte a commencé dans les régions précoces, p.ex. dans la vallée saint-galloise du Rhin et la région de Baden (AG). Le seuil de tolérance d'une mouche par piège englué jaune et par semaine n'a été atteint jusqu'ici que dans un seul des sites surveillés. Si vous n'avez encore installé aucun piège, faites-le le plus rapidement possible.

Forte augmentation des attaques de thrips sur oignons hivernés

Alors que les attaques de thrips étaient encore faibles sur les cultures d'ail et les jeunes cultures de poireaux lors de nos contrôles de mardi, nous avons en revanche constaté de fortes populations de thrips (essentiellement des larves) sur des oignons hivernés. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Sont autorisés pour la lutte contre les thrips (*Thrips tabaci*) sur oignons les pyréthrinoïdes, tels deltaméthrine (Aligator, Decis Protech) ou lambda-cyhalothrine (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines. Pour réserver à des périodes de températures plus élevées les insecticides appartenant à d'autres groupes de substances actives, et pour assurer une meilleure gestion des résistances, il convient en ce moment de donner la préférence aux pyréthrinoïdes. La quantité de bouillie de traitement doit être suffisamment élevée (600-1000 l/ha).

En culture bio, on peut utiliser la pyréthrine (divers produits) ou pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal), avec un délai d'attente de 3 jours.

Apparition du mildiou sur les pois

Dans la région de Baden (AG), on a constaté mardi une première attaque de mildiou (*Peronospora viciae* f.sp. *pisii*) sur des cultures de pois en tunnels et en plein champ, se traduisant par un jaunissement typique des feuilles des étages inférieurs.

Sur pois sans cosses et pois de conserve, on peut utiliser contre le mildiou azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines) et azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Askon, Priori Top, délai d'attente 1 semaine).

Sur les pois spéciaux (avec cosses) et pois mangetout, est autorisée au maximum une application de mancozèbe + cymoxanil (Mancozeb-Cymox), avec un délai d'attente de 2 semaines.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Situation en matière d'autorisations pour la lutte contre la mouche du chou dans les cultures de brassicacées maraîchères en Suisse (état au 03.04.2020)

En cas de doutes, seuls les documents originaux de l'homologation sont valables

Produit	Substance active	Culture(s)	Dosage	Remarques
Audienz (Omya)	Spinosad	Choux ²	Concentration: 0.2 - 0.36% Dosage: 12 - 20 ml /1000 plantes Attention aux restrictions!	Application: traitements par arrosage de jeunes plants. 1 traitement par culture au maximum.
BIOHOP AudiENZ (Renovita)	Spinosad	Choux ²	Concentration: 0.2 - 0.36% Dosage: 12 - 20 ml /1000 plantes Attention aux restrictions!	Application: traitements par arrosage de jeunes plants. 1 traitement par culture au maximum.
Perfetto (Syngenta)	Spinosad	Choux ²	Concentration: 4 - 7.2% Dosage: 240-400 ml/1000 plantes Attention aux restrictions!	Application: traitements par arrosage de jeunes plants. 1 traitement par culture au maximum.
Perfekthion¹ (Syngenta)	Dimethoate	Choux-développement de l'inflorescence ² , Choux pommés ² , Chou de Bruxelles	Dosage: 0.6 l/ha Délai d'attente: 3 Semaines. Attention aux restrictions!	Effet partiel 3 traitements au maximum par culture.

¹ **Perfekthion (Leu+Gygax)**: L'autorisation est échu depuis le 31.05.2018. Le délai d'utilisation court toutefois jusqu'au **31.10.2020**.

² **Choux**: **Choux-développement de l'inflorescence, Choux à feuilles, Choux pommés, Chou de Bruxelles, Colrave**

Choux-développement de l'inflorescence: Chou-fleur, Brocoli, Romanesco

Choux à feuilles: Chou de Chine, Chou frisé non pommé, Pak-Choi

Choux pommés: Chou blanc, Chou rouge, Chou frisé

Mentions légales

Données, Informations :	Lea Andrae, Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Ivanna Crmaric, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Eva Körbitz, Landw. Zentrum Rheinhof, Salez (SG) Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein (TG) Matthias Lutz & René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)
Photos :	photos 1, 3, 6, 7, 9, 11: C. Sauer; photos 2, 4, 5, 8, 10: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
